

Reporters solidaires  
sous la direction de Christine Cognat et Francis Viailly

# **Les rubriques du journalisme**

Décrypter, organiser et traiter l'actualité

Presses universitaires de Grenoble

**La collection « Les outils du journaliste »  
est dirigée par Arnaud Noblet et Francis Viailly**

---

Reporters solidaires, sous la direction de Christine Cognat et Francis Viailly, *Le journalisme en pratique. Les bases du métier*, 2012

Reporters solidaires, sous la direction de Christine Cognat et Francis Viailly, *Les rubriques du journalisme. Décrypter, organiser et traiter l'actualité*, 2012

# Avant-propos

Cet ouvrage collectif, réalisé par l'association Reporters solidaires, est le fruit des cours dispensés par certains de ses membres, de l'expérience professionnelle de chacun, mais aussi et surtout des réflexions nées des ateliers de formation organisés par l'association dans des pays francophones émergents, en particulier en Afrique.

Intitulé *Les rubriques du journalisme*, il s'intéresse plus particulièrement aux rubriques les plus largement utilisées, bien que leur classement puisse différer d'un média à l'autre. Ces rubriques permettent d'organiser les sujets d'actualité, d'augmenter la visibilité des informations et de fidéliser le public en lui donnant des rendez-vous ponctuels. Chacune possède ses spécificités.

## Définition

Étym. – du latin *rubrica*, signifiant « titre en rouge ».

On désigne sous le terme de « rubriquage » la configuration des rubriques qui animent un média.

Issu de la presse écrite, le rubriquage s'est répandu dans toutes les formes de presse : quotidienne et magazine, audiovisuelle et en ligne.

Le « chemin de fer » ou « rail », défini en conférence de rédaction, donne l'organisation des rubriques et des sujets qui les composent.

Le journaliste attaché à une rubrique s'appelle communément un « rubricard » ou « rubricard ».

Il ne faut pas confondre *genre* et *rubrique*. Un portrait, une chronique, une tribune, situés chaque jour à la même place, relèvent des genres journalistiques, pas d'une rubrique.

## A. Le rubriquage est une convention, pas une obligation

Le rubriquage s'est généralisé au XIX<sup>e</sup> siècle lorsque le contenu de la presse s'est diversifié, en passant du simple pamphlet politique à un traitement de toutes les informations. Très vite est apparue la nécessité de classer les informations selon leur domaine et pas seulement selon leur importance, d'une part pour aider le lecteur à retrouver les sujets qui l'intéressent, d'autre part pour constituer des archives. Le rubriquage permet donc au journal de se structurer et au lecteur de s'y retrouver. Par la suite, tous les médias ont adopté cette convention leur permettant de fidéliser leur public.

L'intérêt des rubriques réside dans le fait que chacune d'entre elles présente une hiérarchisation de l'information et fait appel à différents genres journalistiques. C'est ainsi qu'une page de presse écrite consacrée à la politique peut comprendre en tête une enquête ou une interview, au centre des comptes rendus, sur les côtés des brèves, etc.

Les rubriques sont nombreuses et répondent à diverses appellations mais on retrouve généralement les mêmes grandes familles d'un média à l'autre : International, Politique, Économie, Social, Faits divers, Justice, Société, Culture, Sports, Loisirs, etc. Les rubriques peuvent comporter des sous-rubriques :

### ↳ Exemples

- La rubrique Culture coiffe le cinéma, les spectacles, les arts plastiques, les livres, les médias, etc.
- La rubrique Société peut comprendre l'enseignement, la santé, l'environnement... et les médias.
- La rubrique Sports aborde les disciplines : football (de loin le plus médiatique) rugby, basket, handball, natation, etc. mais se structure également autour des événements : Jeux olympiques, coupes du monde, championnats d'Europe, etc.

Inventé par la presse écrite, le rubriquage a été repris à la radio, à la télévision et sur Internet. Même si les sites d'information « ouvrent » sur l'actualité, constamment renouvelée, sans souci d'insérer les articles dans une quelconque rubrique, dès que l'information est archivée, elle entre dans une catégorie déterminée. L'appréhension des informations, qui s'effectue de manière transversale et non plus verticale – c'est-à-dire en cliquant sur les liens attachés à un événement –, ne modifie pas le classement des sujets.

Il n'existe pas de nomenclature officielle du rubriquage. Chaque média a l'entière liberté de créer, de conserver, de regrouper ou de supprimer des rubriques, et de les dénommer à sa convenance.

Le rubriquage n'est pas une obligation, mais il donne assurément sa couleur au média, en mettant en valeur les domaines d'information qui font sa particularité.

### ↳ Exemple

Un journal d'opinion ouvrira et fera une grande place à la politique, un journal économique traitera l'économie sous toutes ses facettes, un tabloïd privilégiera les faits divers et les sujets de société, etc.

Par convention, on commence par le fait d'actualité avant d'aborder la partie magazine. C'est ainsi que les informations « chaudes » se retrouvent le plus souvent dans les rubriques Politique, Économie, Faits divers, Justice, Sport, tandis que les faits de société, la culture, les sciences, les loisirs remplissent les pages « froides » reléguées en fin de journal écrit ou audiovisuel.

## B. Le rubriquage n'est pas figé

La plupart des médias ouvrent sur « l'événement » sans souci de la rubrique à laquelle il se rattache. Cela peut être un match de foot, une découverte scientifique, une catastrophe naturelle, un conflit, les départs en vacances ou le démarrage des soldes. Toute information d'actualité peut devenir un événement.

Un événement réintègre néanmoins sa rubrique lorsqu'il n'est plus d'actualité mais donne lieu à des prolongements : analyses, conséquences, etc. Il peut revenir en événement si l'actualité l'exige.

### ↳ Exemple

Le naufrage d'un pétrolier, traité en fait divers, fait la une. Ensuite, il passe dans la rubrique Environnement en raison des risques de pollution qu'il entraîne. Il revient beaucoup plus tard en une à l'ouverture du procès engagé contre la compagnie pétrolière.

Une information peut être traitée successivement dans plusieurs rubriques, selon l'angle qu'on lui donne.

### ↳ Exemple

Un lycéen décède dans un commissariat de banlieue. C'est un fait divers. Des manifestations de lycéens s'ensuivent. On en parle dans la rubrique Éducation.

Le mouvement est rejoint par les jeunes des cités. Il entre dans les pages Société.

Les syndicats des transports en commun appellent à la grève. Cela relève de la rubrique sociale.

Toute une région est paralysée. L'économie est concernée.

Le pouvoir est mis en cause. L'affaire passe en page Politique.

Le procès a lieu. Il est traité dans la rubrique Justice.

Mais on peut aussi décider d'emblée qu'un événement relèvera de telle ou telle rubrique. Dans ce dernier exemple, le rédacteur en chef peut le classer directement en Politique s'il estime que le ministère de l'Intérieur est mis en cause.

## C. Le rubriquage permet la spécialisation des journalistes

Le rubriquage s'accompagne d'une spécialisation des journalistes. En effet, **les rubriques sont souvent traitées et regroupées dans des « services »**. Par exemple, les services Politique/Économie, Faits divers/Justice, Culture et Loisirs, Société, Sport, Informations générales. Chaque service fonctionne comme une entité indépendante, avec ses propres réunions, son propre planning. Le chef de service rend compte de son fonctionnement auprès de la rédaction en chef et il est souvent seul à participer à la conférence de rédaction.

Les journalistes sont donc amenés à se spécialiser, par choix personnel, sur ordre de la direction de la rédaction ou selon les opportunités. Cette spécialisation n'est pas toujours clairement définie dans certaines rédactions, en particulier dans les agences de la Presse quotidienne régionale (PQR), dans les bureaux régionaux des chaînes de télévision, des stations de radio ou de l'Agence France-Presse (AFP).

La spécialisation permet au journaliste d'acquérir des compétences dans un domaine particulier, de constituer un carnet d'adresses très pointu et de crédibiliser ainsi le média dans lequel il travaille. Seuls les correspondants permanents, parce qu'ils sont isolés, doivent par obligation couvrir tous les champs de l'information.

Le danger de la spécialisation est que le journaliste s'enferme dans une certaine routine, fasse toujours appel aux mêmes experts et développe avec ses interlocuteurs une relation privilégiée nuisant à son indépendance.

## **D. Il n'y a pas de petite ou de grande rubrique**

Certaines rubriques sont plus valorisées que d'autres, ce qui ne veut pas dire que les autres soient moins importantes. Toutes les rubriques sont tenues par des journalistes qui peuvent d'ailleurs changer de rubrique et de service plusieurs fois au cours de leur carrière.

Elles sont soumises aux mêmes règles déontologiques et professionnelles.

Elles permettent un traitement varié de l'information en faisant appel à tous les genres journalistiques : brève, compte rendu, interview, analyse, reportage, etc. Ainsi, par exemple, toutes les rubriques peuvent donner lieu à une enquête, des finances publiques aux dessous de la mode, en passant par la réforme des lycées ou la violence policière.

### **➤ EXERCICES**

- ▶ Procurez-vous plusieurs supports de presse en variant les styles : newsmagazine, magazine féminin, quotidien national et quotidien régional, quotidien sportif, etc. ; regardez un journal télévisé, écoutez les actualités sur une radio généraliste.
- Repérez les rubriques de ces différents supports, d'abord sur la presse papier, puis dans les autres médias.
- Analysez leur contenu (justification du choix de la rubrique, hiérarchisation des informations, variété des genres, etc.).
- Quelles différences faites-vous entre les différents supports ?
- ▶ Allez sur la page d'accueil d'un site de news en continu (yahoo.fr, TF1 news, lemonde.fr, lenouvelobs.fr, 20minutes.fr, etc.). Dressez la liste des événements d'actualité et classez-les dans les bonnes rubriques.

### **➤ RÉSUMÉ**

- ▶ Le rubriquage permet au média de se structurer, au public de s'y retrouver.
- ▶ Il donne sa couleur au média mais n'est pas figé.
- ▶ Les journalistes sont spécialisés dans certaines rubriques regroupées en services.
- ▶ Il n'y a pas de hiérarchie de valeur entre les différentes rubriques, même si certaines sont plus développées que d'autres.